



Note synthétique
BUDGET 2022

Contexte général

- **Données sociodémographiques de la Ville (extraction fiche critères DGF-2021)**

	SAINT GEORGES D'ORQUES	MOYENNE DE LA STRATE (France métropolitaine)
Population INSEE	5 542	
Population DGF	5 676	
Total logement Th	2 236	
Revenu par population INSEE	18877	15691
Potentiel fiscal pop DGF	1053.89	959
Effort fiscal	1.42	1.16

- **Les produits des impôts (taux moyens 2023- état 1259)**

	SAINT GEORGES D'ORQUES	National	Départemental
Taxe d'habitation	21.39	24.47	30.30
Taxe Foncière Bâti	24.50	21	27.94
Taxe foncière non bâti	120.69	49.46	84.48

LES PRIORITES DU BUDGET 2023	2
FONCTIONNEMENT	2
DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT.....	2
RECETTE DE FONCTIONNEMENT	5
INVESTISSEMENT.....	7
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	8
ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ 2023.....	12
POINT RESSOURCES HUMAINES 2023 (chiffres février 2023) :.....	13
EFFECTIFS.....	13
REPARTITION PAR GRADE.....	13
REPARTITION PAR SERVICE (en nombre et en équivalent temps plein février 2023) :.....	13
PYRAMIDE DES AGE	15

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ce document sera disponible sur le site internet de la Mairie.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

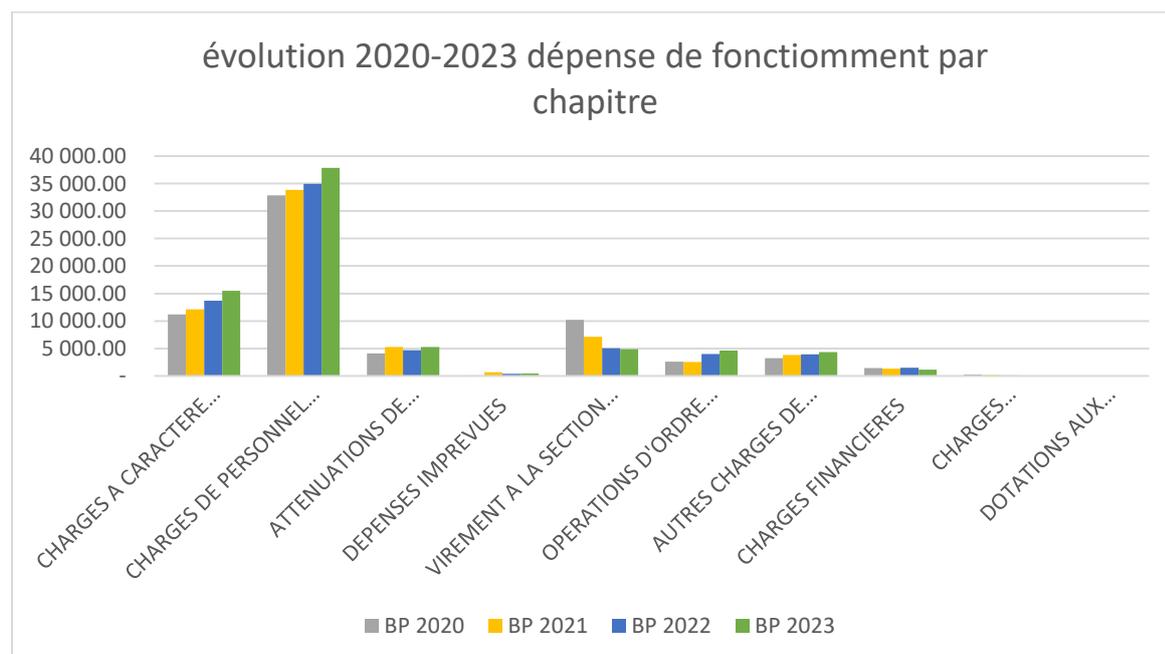
LES PRIORITES DU BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

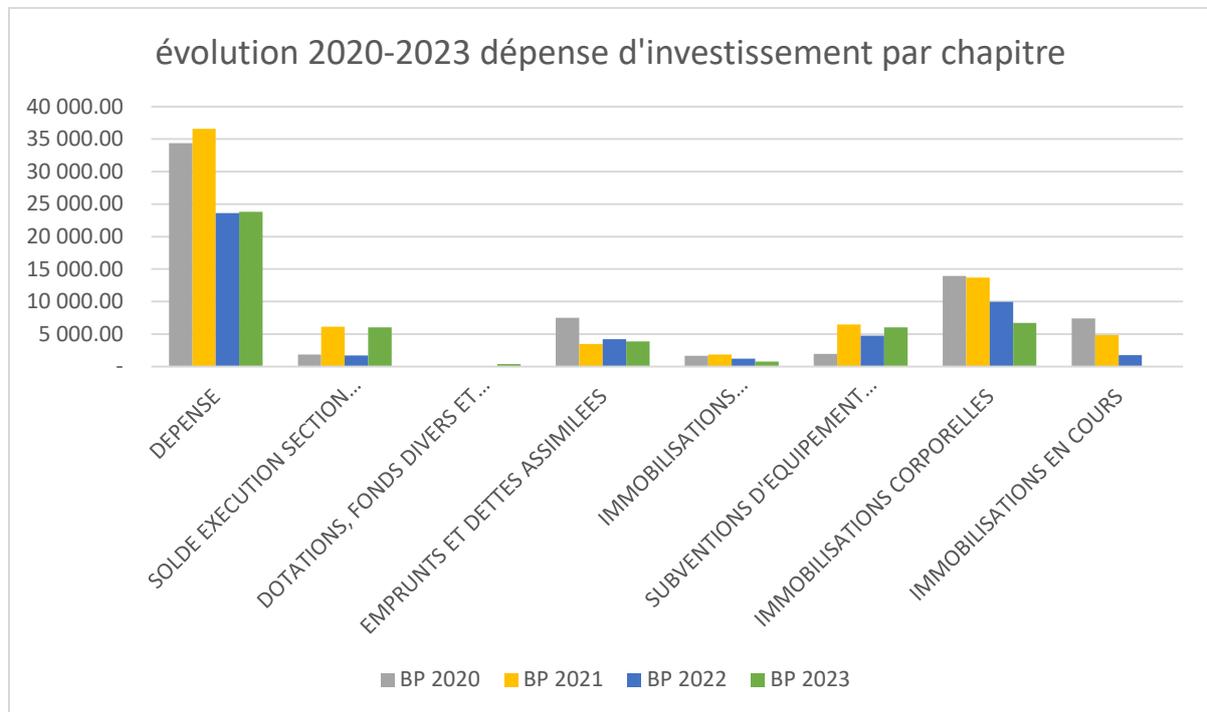
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les lignes de dépenses prévues sont :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 369 185,00	0,00	1 547 185,00	1 547 185,00	1 547 185,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 494 580,00	0,00	3 786 325,00	3 786 325,00	3 786 325,00
014	Atténuations de produits	469 180,00	0,00	529 787,35	529 787,35	529 787,35
65	Autres charges de gestion courante	395 596,00	0,00	432 505,00	432 505,00	432 505,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 728 521,00	0,00	6 295 802,35	6 295 802,35	6 295 802,35
66	Charges financières	151 901,14	0,00	114 335,43	114 335,43	114 335,43
67	Charges exceptionnelles	10 952,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 047,29		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	36 390,37		45 875,21	45 875,21	45 875,21
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 929 811,80	0,00	6 460 012,99	6 460 012,99	6 460 012,99
023	Virement à la section d'investissement (5)	506 135,74		485 850,81	485 850,81	485 850,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	402 210,27		462 297,30	462 297,30	462 297,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		908 346,01		948 148,11	948 148,11	948 148,11
TOTAL		6 838 157,81	0,00	7 408 161,10	7 408 161,10	7 408 161,10
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 408 161,10



Pour mémoire PB 2022



011 : Les charges générales font partie **des dépenses de gestion dite courantes** et contiennent les frais d'énergie, d'eau, de petites réparations d'entretien, de prestation de services, des fournitures scolaires et administratives.

Cette année, l'inflation grimpante porte ces charges à + **13** % (hausse des matériaux, des prix de l'énergie etc...)

012 : Les charges de personnel et frais assimilés regroupent les salaires des salariés, les charges liées à la masse salariale, les frais s'assurance du personnel et les cotisations au CNFPT, CGD.

L'évolution de ce chapitre est lié au GVT (glissement vieillesse et technicité), ainsi qu'à la politique RH décidée par la collectivité (Prime, recrutement etc....). Le point d'indice ayant augmenté en milieu 2022, la hausse globale de ce chapitre se tient à **+8%**

Le **014** Atténuation de produit regroupe le versement de l'AC (attribution de compensation) à l'EPCI (la métropole) et le versement de l'indemnité liée à la loi SRU.

L'attribution de compensation a fait l'objet d'une CLECT et ne serait modifiée qu'en cas d'évolution des compétences de la métropole (entraînant un transfert).

L'indemnité SRU est calculée sur le nombre de logements locatifs sociaux manquants elle sera en 2023 estimée à 230 000 €.

Le **65**, autres gestion courantes, intègre les indemnités des élus ainsi que les subventions aux associations.

Les dépenses imprévues au **chapitre 022** ne peuvent dépasser 7.5 % aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Le **Chapitre 66** reprend l'ensemble des frais financiers (intérêt de la dette) et le ICNE (intérêts courus non échus).

Le chapitre **023** annonce les amortissements (dépense de fonctionnement mais recette d'investissement) dont la durée est votée en conseil municipal et fait l'objet d'une annexe de la maquette budgétaire.

Pour rappel les subventions d'investissement, les AC investissement et fonds de concours font l'objet d'un amortissement obligatoire sur l'année

En fin le chapitre **042**, opération d'ordre non budgétaire, permet d'équilibrer les dépenses d'investissement avec la section de fonctionnement

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	388 600,00	0,00	381 600,00	381 600,00	381 600,00
73	Impôts et taxes	4 218 000,00	0,00	4 841 835,00	4 841 835,00	4 841 835,00
74	Dotations et participations	1 099 058,00	0,00	980 908,00	980 908,00	980 908,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 746 656,00	0,00	6 272 341,00	6 272 341,00	6 272 341,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	76 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 822 656,00	0,00	6 281 341,00	6 281 341,00	6 281 341,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 822 656,00	0,00	6 281 341,00	6 281 341,00	6 281 341,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 126 820,10
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 408 161,10

Le chapitre **002** représente le résultat reporté qui a fait l'objet d'une délibération avant le budget d'affectation des résultats de l'exercice antérieur.

L'excédent de fonctionnement de l'année précédente vient financer les dépenses d'investissement via le **1068** -excédent de fonctionnement capitalisé- (déficit + différence entre restes à réaliser en recette et en dépense d'investissement), le reste de cet excédent est inscrit en recette de fonctionnement.

Chapitre **013** Atténuation de charge représente le remboursement des frais liés aux absences maladie des agents titulaires.

Le chapitre **70** consacré notamment à la participation des familles à la restauration scolaire, ALSH et crèche a été prévu à la hauteur de 381 600 €.

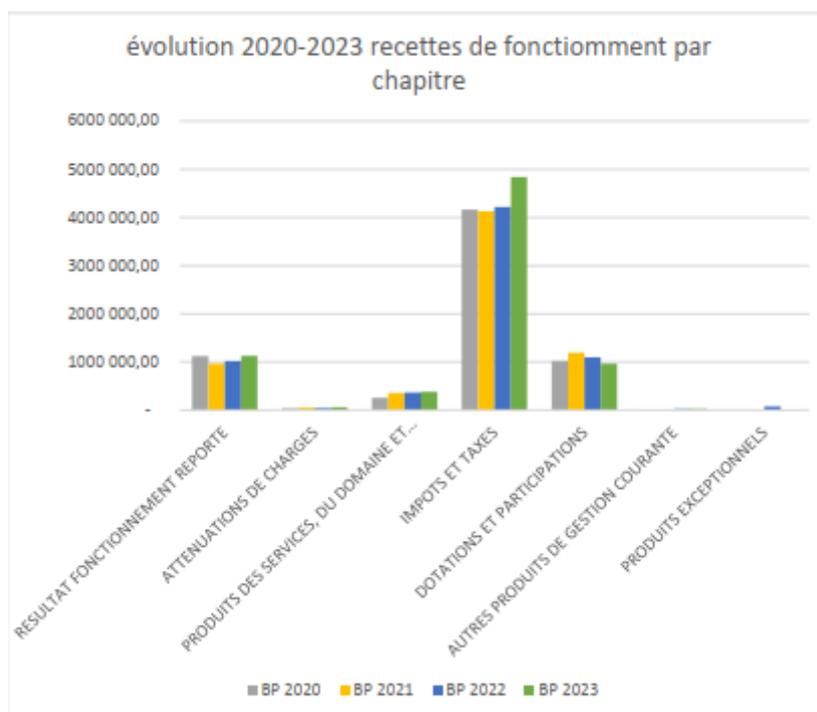
En ce qui concerne le chapitre **73**, inscrivant le produit des taxes, il a été inscrit en fonction de l'état 1259 reçu des services DGFIP.

Les dotations et participations sont inscrites telles que fournies par les services de l'Etat.

Dans ce chapitre (**74**) est également inscrite la participation de la CAF aux diverses actions enfance jeunesse, inscrites notamment dans le Contrat enfance jeunesse.

Par rapport à l'année 2022, il est attendu des recettes plus élevées.

Cette hausse, notamment des recettes fiscales, est lié à la hausse mécanique des bases (liée à l'inflation à hauteur de 7%)



INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Y est également inscrit, le remboursement de la dette en capital ainsi que le déficit de l'exercice précédent s'il existe.

- en recettes : plusieurs types de recettes coexistent :

- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
- Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public),
- Le FCTVA (fond de compensation à la taxe sur la valeur ajoutée)
- Les amortissements,
- La section de fonctionnement (qui abonde les projets d'investissement).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 221,00	77 686,00	0,00	0,00	77 686,00
204	Subventions d'équipement versées	263 872,61	221 580,61	381 164,68	381 164,68	602 745,29
21	Immobilisations corporelles	416 110,00	389 310,40	304 278,00	304 278,00	673 588,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		801 403,61	668 577,01	685 442,68	685 442,68	1 354 019,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	38 080,32	38 080,32	38 080,32
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	421 445,01	0,00	384 982,11	384 982,11	384 982,11
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		421 445,01	0,00	423 062,43	423 062,43	423 062,43
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 222 848,62	668 577,01	1 108 505,11	1 108 505,11	1 777 082,12
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 222 848,62	668 577,01	1 108 505,11	1 108 505,11	1 777 082,12

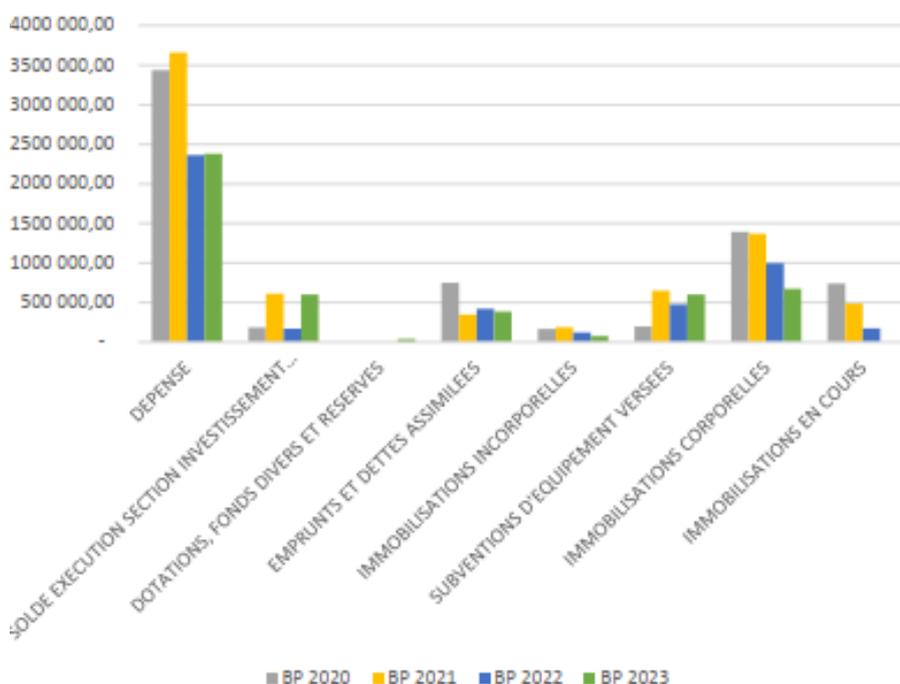
+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	603 182,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 380 264,35
---	---------------------

évolution 2020-2023 dépense d'investissement par chapitre



Les principales dépenses d'investissement sont :

Lors de la rédaction du BP 2022, la municipalité avait anticipé le fait que les retards accumulés, suite à la crise du COVID auraient des incidences sur le rythme de l'investissement.

Compte tenu des nombreux RAR inscrits, ceux-ci n'ont pu, en intégralité, faire l'objet de liquidation

Cet exercice 2023 de nouveau, reprend un volume assez conséquent d'opérations en cours non liquidées.

La vidéosurveillance en phase opérationnelle, est inscrite en RAR mais est néanmoins très avancée.

Les travaux de l'aile ouest de l'église sont également inscrits en reprise, le marché lancé n'ayant reçu que trop peu d'offres pour une conclusion.

Les opérations voiries vont se concrétiser et notamment :

- Les travaux de la place du SAINT GEORGES à la rentrée 2023,
- Les travaux du sud de l'avenue d'Occitanie,
- Les travaux du parking de la rue des Alicantes,
- Les travaux de rénovation de l'avenue de Clairdouy,
- Les travaux d'intégration de dispositifs pluviaux (avenue d'Occitanie nord, avenue des jardins),

Ces opérations seront financées via l'AC et l'apport de fonds de concours. Ceux-ci feront l'objet de conventions en cours d'exercice, mis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

La commune commence également la rénovation des pilettes, par bloc successifs.

A cette heure, la municipalité propose de rédiger un Budget prévisionnel auto financé et désire avoir un peu de recul face à l'inflation pour prévoir d'autres opérations, en cours d'exercice, qu'il conviendrait de financer par subvention et/ ou par le recours à l'emprunt.

Il sera notamment envisagé la gestion automatisée des bâtiments pour faire face à l'enjeu énergétique, l'acquisition de véhicules propres, la réflexion sur le devenir du presbytère (logements).

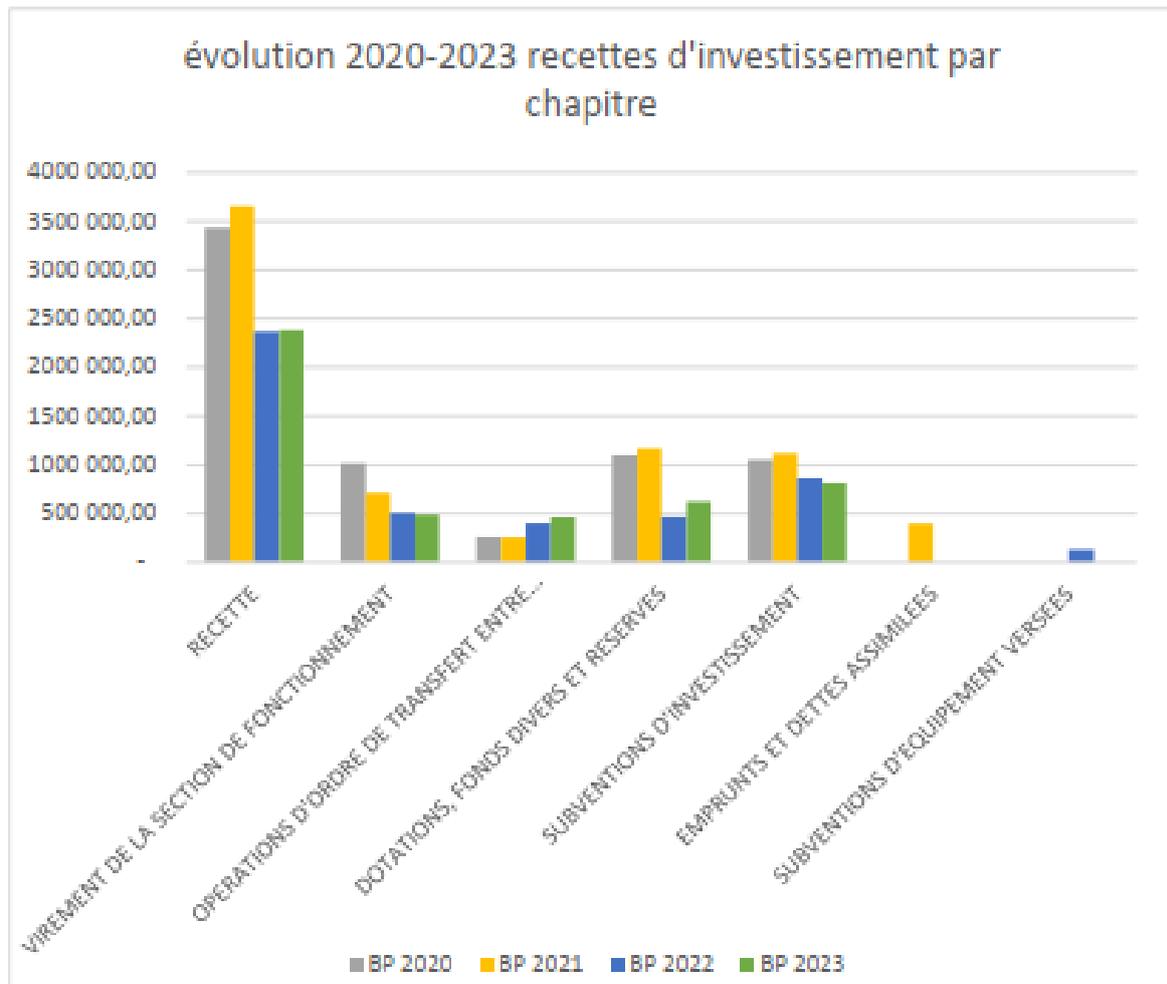
RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	810 847,00	0,00	0,00	810 847,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	126 443,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		126 443,61	810 847,00	0,00	0,00	810 847,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	188 059,00	0,00	160 357,00	160 357,00	160 357,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	274 817,25	0,00	480 912,24	480 912,24	480 912,24
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		462 876,25	0,00	621 269,24	621 269,24	621 269,24
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		589 319,86	810 847,00	621 269,24	621 269,24	1 432 116,24
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	506 135,74		485 850,81	485 850,81	485 850,81
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	402 210,27		462 297,30	462 297,30	462 297,30
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		908 346,01		948 148,11	948 148,11	948 148,11

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 497 665,87	810 847,00	1 569 417,35	1 569 417,35	2 380 264,35
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 380 264,35

Les recettes d'investissement, par le fonctionnement, en prenant en compte, les opérations d'ordres que sont les amortissements et le virement entre section, et les opérations semi budgétaire telle que le 1068, représentent cette année 1 409 060.35€ (soit 60%).

Le reste de la recette réside dans les subventions, fond de compensation de la TVVA et la taxe d'aménagement (recette d'urbanisme reversée pour moite par la Métropole)



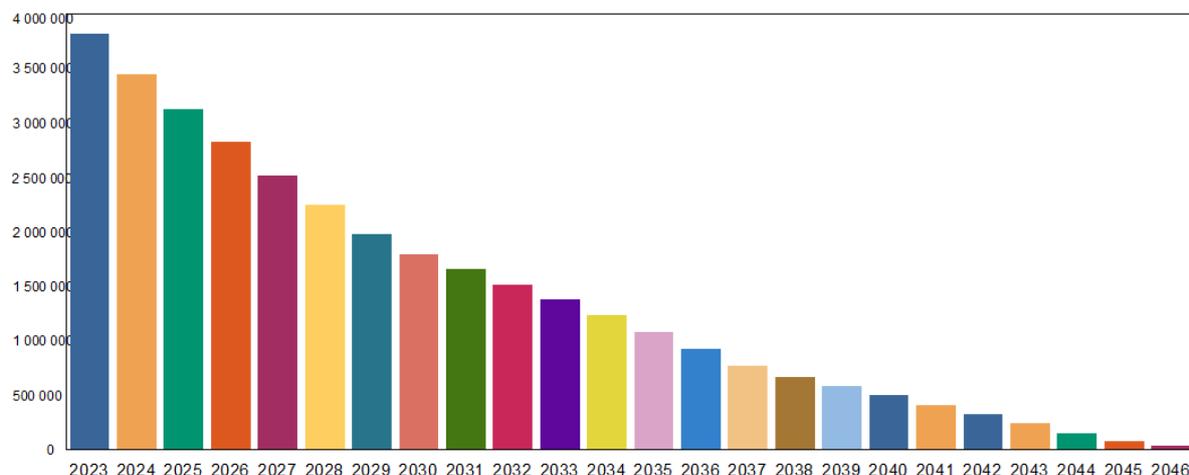
ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ 2023

Etat de la dette au 01/01/2023

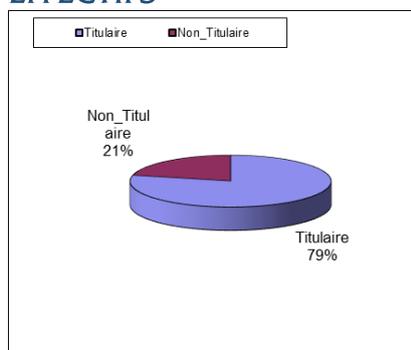
Date : 01/01/2023

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2023	Montants à payer du 01/01/2023 au 31/12/2023			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	9 458 520,55	3 811 166,62	370 624,53	115 519,62	0,00	486 144,15
101 - groupe scolaire	1 182 950,82	426 976,16	61 907,03	22 025,45	0,00	83 932,48
102 - CONSTRUCTION GPE SCOLAIRE	540 211,65	211 942,95	25 920,11	10 893,87	0,00	36 813,98
103 - construction gpe scolaire esplanade	285 208,47	112 938,44	13 757,52	5 951,86	0,00	19 709,38
114 - ACQU PROPRIETE LAPAQUE	320 142,94	84 240,10	19 372,94	4 222,74	0,00	23 595,68
115 - réaménagement école les pilettes	274 408,23	75 524,05	16 264,34	3 724,78	0,00	19 989,12
116 - ACQ TERRAINS MAS DIEU PM:ALR200	190 561,00	23 391,57	11 556,52	563,74	0,00	12 120,26
117 - ACQ TERRAINS MAS DIEU	190 561,27	10 880,53	11 684,67	605,20	0,00	12 289,87
99 - groupe scolaire PM: ALR980500287	593 132,50	23 413,68	23 413,68	504,00	0,00	23 917,68
122 - EXTENSION ECOLE J JAURES	200 000,00	65 013,66	10 516,40	2 620,05	0,00	13 136,45
123 - EXTENSION ECOLE J JAURES	300 000,00	22 443,62	22 443,63	565,62	0,00	23 009,25
126 - BASSIN DE RETENTION PM:ALR20041	300 000,00	40 428,42	19 685,62	1 340,74	0,00	21 026,36
129 - GENDARMERIE	240 000,00	48 554,48	14 192,20	1 372,49	0,00	15 564,69
130 - GENDARMERIE	2 826 000,00	819 091,86	44 255,07	33 707,77	0,00	77 962,84
136 - SIVOM-A1708552	15 343,67	1 887,23	1 887,21	69,23	0,00	1 956,44
137 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	894 439,87	33 767,59	16 225,58	0,00	49 993,17
138 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	950 000,00	40 000,00	11 126,50	0,00	51 126,50
TOTAUX	9 458 520,55	3 811 166,62	370 624,53	115 519,62	0,00	486 144,15

Evolution de la dette sur le 'restant dû'

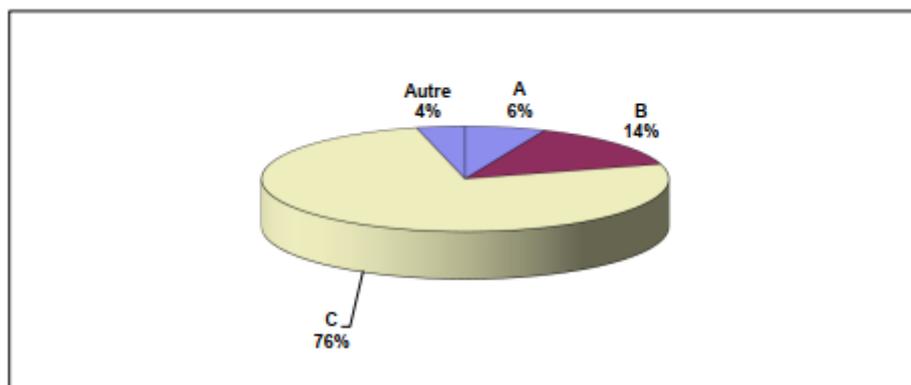


POINT RESSOURCES HUMAINES 2023 (chiffres février 2023) : EFFECTIFS



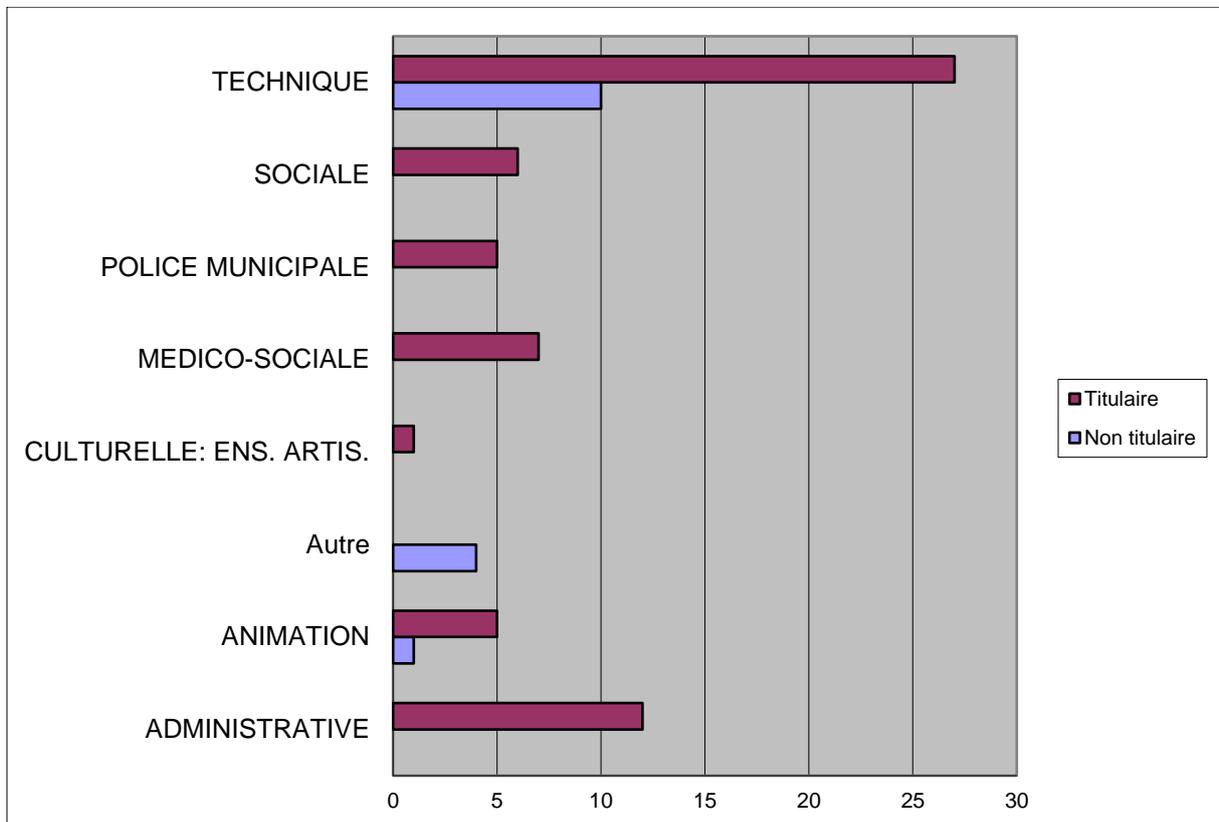
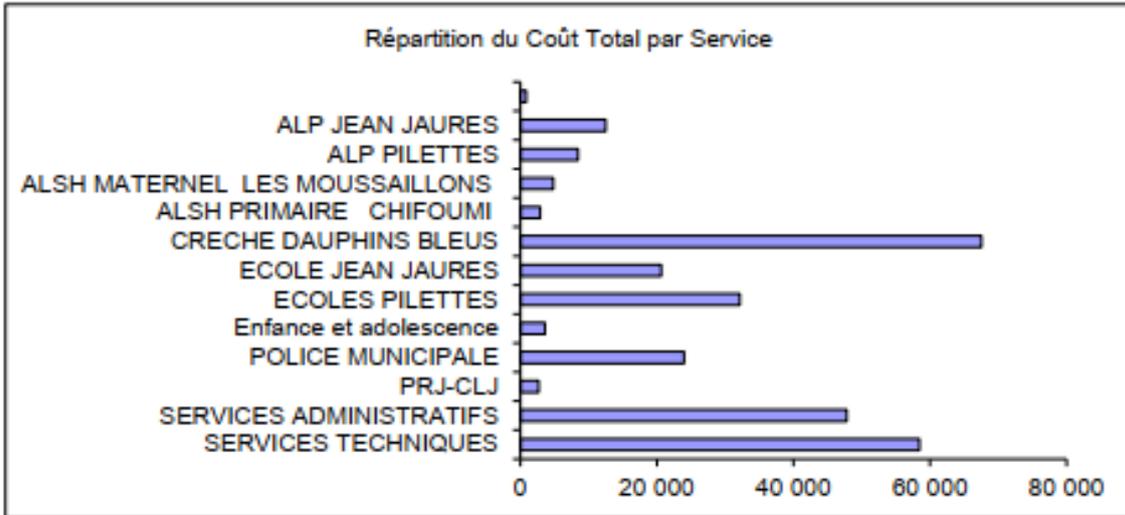
	Titulaire	Non_titulaire	Total	%
A	4	1	5	6,4%
B	11		11	14,1%
C	48	11	59	75,6%
Autre		3	3	3,8%
Total	63	15	78	100,0%

REPARTITION PAR GRADE

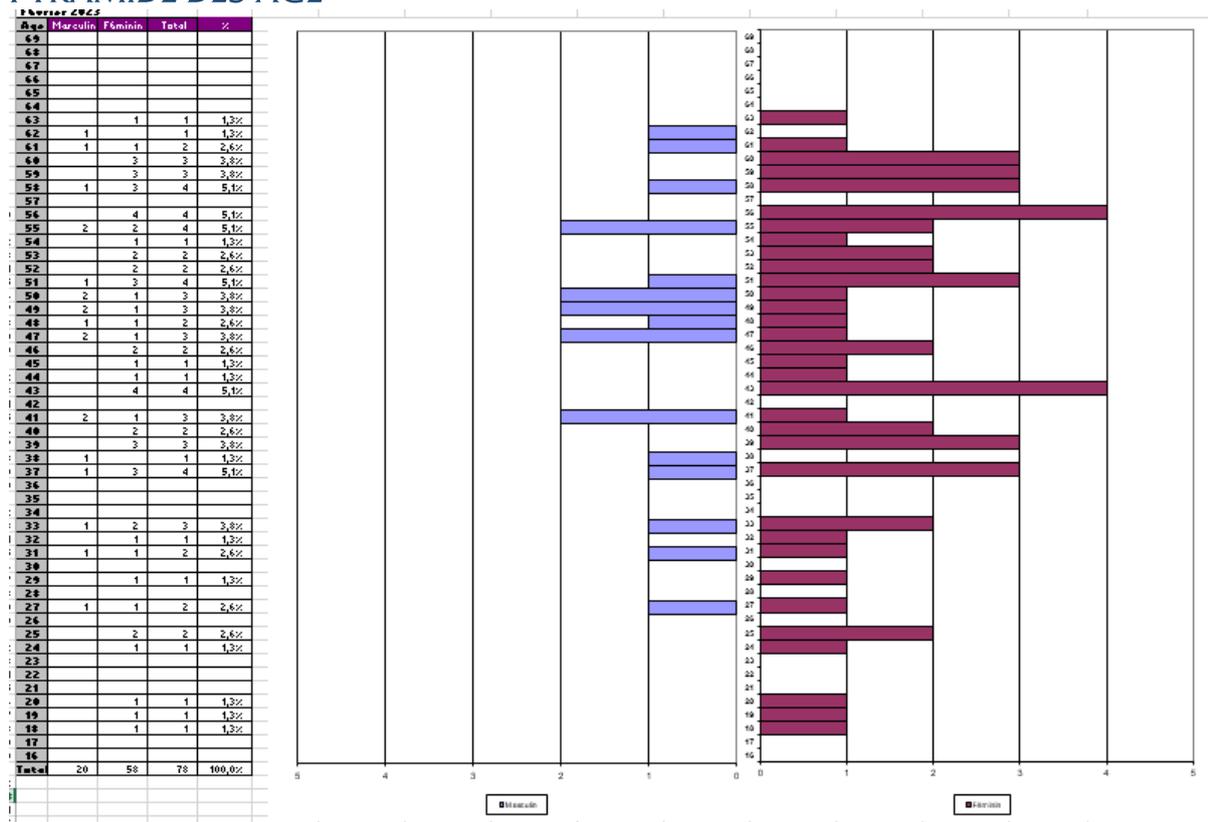


Position	Nb d'Agents	Equiv. T.P.
Temps complet	70	67,2
Temps non complet	8	5,3
Position particulière		
Total	78	72,5

REPARTITION PAR SERVICE (en nombre et en équivalent temps plein février 2023) :



PYRAMIDE DES AGE



La forme observée de la pyramide est dite « en champignon. »

L'âge moyen est de 45,40 ans contre 43,7 dans la FPT (source INSEE 2020)

Cette forme caractérise une moyenne d'âge élevée, correspondant à une masse salariale elle aussi élevée.

Il est à noter une vague importante de départs en retraite prévisibles dans les 10 prochaines années (**environ 32 % de l'effectif**).